

<b>I. N. A. O.</b>	
<b>COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS SPIRITUEUSES</b>	
<b>Consultation écrite</b>	
Résumé des décisions prises	
<b>2020-CN</b>	<b>Date : consultation écrite du 24 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2020</b>

Le Président du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a décidé, sur la base de l'article 2 du règlement intérieur des différentes instances de l'INAO, de consulter par écrit les membres du comité national pour les dossiers suivants :

<b>2020-CN</b>	<p><b>Demande de prolongation de l'expérimentation du VCI « VOUVRAY » mousseux</b></p> <p>A la question : <b>Approuvez-vous la demande de prolongation, jusqu'au 31/07/2021, de l'expérimentation du dispositif VCI pour les vins de base destinés à l'élaboration de vins mousseux ou pétillants bénéficiant de l'appellation d'origine protégée « Vouvray » ?</b></p> <p>Membres consultés : 61 Réponses reçues : 48</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">OUI - 48</td> <td style="text-align: center;">NON - 0</td> <td style="text-align: center;">ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p><b>Au regard des avis exprimés, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la demande de prolongation de l'expérimentation du dispositif VCI pour les vins de base destinés à l'élaboration de vins mousseux ou pétillants bénéficiant de l'appellation d'origine protégée « Vouvray »</b></p>	OUI - 48	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 48	NON - 0	ABSTENTION - 0		